

À la une

La Cour de cassation réclame une réforme ambitieuse de l'institution judiciaire

Lors de sa rentrée solennelle le 13 janvier 2017, en présence du garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas, la Cour de cassation a insisté sur la nécessité d'une réforme ambitieuse de l'organisation de l'institution judiciaire pour résoudre la question des moyens de la justice



© Philippe Cluzeau

Actualité

« Même le Texas a décidé d'arrêter l'incarcération de masse ! »

entretien avec Delphine BOESEL

Nous entrons dans l'ère de la post-vérité judiciaire

libres propos par Olivia DUFOUR

Doctrine

Le refus de restitution de l'instrument ou du produit de l'infraction en procédure pénale

note par Stephen ALMASEANU

Jurisprudence

Les contours de la confidentialité en médiation

note par Marianne LASSNER
sous Cass. 2^e civ., 10 nov. 2016

Chronique de jurisprudence de droit de l'environnement

sous la direction de Corinne LEPAGE
et Marie-Pierre MAÎTRE

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Bernard CERVEAU

Avocat au barreau de Paris

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD et David NOGUÉRO





COMMENT L'AVOCAT DOIT-IL INTÉGRER LA MÉDIATION DANS SA PRATIQUE

MARDI 14 MARS 2017 (matinée)

MAISON DE LA CHIMIE - Paris 7^e



Les FORMATIONS **lextenso**

M A Î T R I S E R E T A G I R

Programme Matinée

- 8h45 Accueil des participants
- 9h00 **La maîtrise de la technique de la médiation, nouvel enjeu pour les avocats**
par **François-Xavier CHARVET**, président de la Gazette du Palais, avocat au barreau de Paris, ancien Secrétaire de la Conférence, AMCO
- 9h20 **Dans quels cas l'avocat doit-il mettre en place une médiation ?**
par **Martine BOURRY D'ANTIN**, avocat au barreau de Paris, responsable de la commission ouverte « Modes Amiables de Résolution des Différends » et de la sous-commission « Médiation » du barreau de Paris, coresponsable de l'Ecole internationale des modes alternatifs de règlement des litiges (EIMA), AMCO
- 10h20 Pause
- 10h45 **Quelles techniques suivre pour mener à bien une médiation ?**
par **Stephen BENSIMON**, directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation de l'Institut catholique de Paris (IFOMENE ICP), partenaire de l'ordre des avocats du barreau de Paris, membre du comité pédagogique de l'EIMA
- 11h45 **Comment l'avocat et le juge doivent-ils concerter leur action ?**
par **Fabrice VERT**, conseiller à la cour d'appel de Paris, en charge de la médiation et de la conciliation
- 12h45 **Débat avec la salle**
- 13h00 **Fin**

Objectifs

+ Comprendre le processus de médiation afin de l'appréhender au mieux pour satisfaire les intérêts de ses clients.

informations inscriptions

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Forfait matinée : 395 € HT / 474 € TTC
Forfait matinée (offre -15%) abonné Gazette du Palais : 335,75 € HT / 402,90 € TTC
Tarifs groupes et étudiants : nous consulter.
Informations complémentaires auprès de Claire Lorentz

Tél. : 01 40 93 40 81 - E-mail : claire.lorentz@lextenso.fr
Consultez nos programmes sur www.lextenso.fr

